

Club de Basket Ball de Villebon sur Yvette (CBBV)

Modalités d'inscription pour la saison 2018-2019

Documents à fournir par tout joueur pour obtenir une licence :

- Le formulaire **DOSSIER D'INSCRIPTION CBBV** rempli et signé.
- Le formulaire de la FFBB **DEMANDE DE LICENCE, RENOUELEMENT ou MUTATION** rempli et signé par le joueur ou son représentant légal s'il est mineur (disponible au Forum des Associations),
 - Pour tous les licenciés, le document comporte un cadre 'Assurance' à remplir et signer impérativement, avec la mention 'lu et approuvé' inscrite à la main. Si vous refusez l'assurance, vous devez fournir une attestation d'assurance que le joueur est assuré pour la pratique du basket en compétition et remplir le cadre comme indiqué précédemment mais en cochant la case 'Refus'. Le prix de l'assurance option A est inclus dans la cotisation (pas de réduction cependant si vous la refusez). Pour une autre option, merci d'inclure la différence de prix dans le premier chèque. Merci de noter au dos du ou des chèques le prénom, le nom et la date de naissance du ou des joueurs concernés.
- Le **CERTIFICAT MEDICAL (non obligatoire pour les licenciés de cette année) directement sur la demande de licence FFBB**. Seul un document original datant de moins de 12 mois le jour où nous le remettrons au comité départemental de basket est valable. **Pour les licenciés 2017/2018 au club seul un questionnaire est à remettre.**
- Une **PHOTO D'IDENTITE**, de face, taille standard (2 x 2,5 cm utile) en indiquant au dos le prénom et le nom du joueur ainsi que sa date de naissance.
- Un **CHEQUE** à l'ordre du CBBV du montant de la cotisation selon la catégorie (voir ci-dessous). Nous acceptons aussi le paiement en trois chèques, tous datés du même jour avec au dos la date à laquelle ils pourront être présentés à la banque. Le décalage maximum est d'un mois pour le second chèque et deux mois pour le troisième. Les coupons sport et chèques vacances sont acceptés, entraînant une majoration de la cotisation de 2€ due aux frais.
- Une enveloppe timbrée à votre adresse

Nouveau joueur :

Un nouveau joueur pourra effectuer 2 séances d'entraînement d'essai avant de s'inscrire définitivement. Au delà, la licence sera obligatoire pour être admis à l'entraînement. Il vous est cependant demandé de nous fournir le plus tôt possible tous les documents d'inscription et le paiement qui ne sera pas encaissé (indiquer 'après séances d'essai' au dos du chèque pour éviter toute erreur). Ils seront restitués en cas de désistement du joueur après les deux séances d'essai.

Joueur licencié dans un autre club en 2017-2018 :

Demandez-nous le formulaire obligatoire intitulé 'Lettre de Mutation'. Les frais de mutations (concernent les minimes et au-dessus) facturés par le comité départemental sont à 50% à votre charge.

Prix des cotisations : Coupons sport et chèques vacances acceptés (majoration 2€)

Seniors :	190 € (ou en 3 fois: 60 + 60 + 70)
Loisirs :	150 € (ou en 3 fois : 50 + 50 + 50)
U17 :	170 € (ou en 3 fois : 60 + 60 + 50)
U15, U13 :	145 € (ou en 3 fois: 50 + 45 + 50)
U11 :	135 € (ou en 3 fois: 40 + 45 + 50)
U9 et U7:	115 € (ou en 3 fois: 40 + 35 + 40)

Tout dossier rendu complet avant le début des vacances scolaires d'été bénéficiera d'une réduction de 10 € par licence.

Une réduction est appliquée sur l'ensemble des cotisations payées pour des membres d'une même famille :

- 10% pour 2 membres inscrits,
- 15% pour 3 membres inscrits.

Pensez à nous demander une attestation d'inscription au CBBV si vous pouvez bénéficier d'une subvention de votre comité d'entreprise. Vous devez toutefois nous payer l'intégralité de la cotisation (sans quoi nous ne délivrons pas d'attestation) même si votre CE verse la subvention directement au club sportif. La participation de votre CE vous sera remboursée dès que nous en aurons reçu le paiement.

Envoyez ou déposez votre dossier complet le plus tôt possible à l'adresse spécifiée en fin de page, ou au forum des associations le 8 septembre 2018 au centre sportif ou remettez-le à l'entraîneur.

Les entraînements

Condition d'accès

La licence est obligatoire pour accéder à l'entraînement, sauf cas mentionné précédemment pour les nouveaux joueurs. Le CBBV ne peut obtenir une licence que si tous les documents demandés sont en sa possession et à temps. Les licences sont conservées par l'entraîneur. Au delà des deux séances d'essai mentionnées ci-dessus, l'entraîneur n'acceptera pas de joueur sans licence sur le terrain.

Tenue et matériel

- Tee-shirt et short (de préférence).
- une paire de chaussures de sport propres (simplement pour garder les gymnases propres). Si vous devez en acheter, préférez des chaussures de sport un peu montantes qui tiennent mieux la cheville.
- Une bouteille d'eau.

Horaires

U7 (nés en 2012-2013):	mercredi de 16h00 à 17h00
U9 (nés en 2010-2011) :	mercredi de 16h00 à 17h00
U11 (nés en 2008-2009):	mercredi de 17h00 à 18h30
U13 (nés en 2006-2007):	mercredi de 18h30 à 20h00 et vendredi de 17h30 à 19h00
U15 (nés en 2004-2005):	mardi et jeudi de 17h30 à 19h00
U17 (nés en 2002-2003):	mardi et jeudi de 19h00 à 20h30
Seniors Garçons (nés 98 et avant):	mardi et jeudi de 20h30 à 22h00
Loisirs mixtes (nés en 2000 et avant):	mercredi 20h30 à 22h00 et vendredi de 20h30 à 22h00

Reprise des entraînements

Le mardi 11 septembre 2018.

Les horaires des matchs seront affichés sur les panneaux dans le gymnase lorsqu'ils seront connus.

Note importante

Nous attirons l'attention des joueurs qui s'inscrivent sur le fait que le basket est un sport collectif.

Par conséquent, le manque d'assiduité aux entraînements ne sera pas toléré.

Les matchs (le samedi après-midi ou le dimanche) nécessitent aussi une équipe complète et soudée.

S'inscrire dans le club signifie donc s'engager à tout faire pour que son équipe puisse fonctionner correctement. De même, une participation effective des joueurs, ou de leurs parents pour les plus jeunes, à l'organisation des rencontres sera profitable à tous les membres. La table de marque, l'arbitrage, etc. sont autant d'activités auxquelles chacun peut contribuer selon ses aptitudes.

Autres questions

Merci de contacter :

Emilie CHANDRU 06 63 31 78 72 / presidentcbbv@gmail.com

CBBV - Centre sportif St Exupéry – Rue Las Rosas de Madrid 91140 VILLEBON SUR YVETTE

(dernière mise à jour le 26/06/2018)